



Pas évident de vivre en ville avec un handicap

Comment développer l'autonomie dans l'espace construit? Telle est la thématique qui sera abordée lors de deux soirées organisées par Pro Infirmis.

PAR FLORENCE.VEYA@ARCINFO.CH

Trottoirs, escaliers, circulation. Vivre en ville en situation de handicap peut s'avérer problématique en termes d'accessibilité, mettant ainsi en péril une certaine autonomie. Une thématique chère à Pro Infirmis qui, régulièrement, évalue l'aménagement du domaine public.

Question de mettre en relief les obstacles que des personnes handicapées peuvent rencontrer dans leur quotidien, l'organisation met sur pied deux conférences. L'une, ce soir, à Porrentruy, l'autre, mercredi prochain, à Neuchâtel.

Des soirées notamment ponctuées par des témoignages et des mises en situation de handicap visuel ou physique. Laurent Demarta, architecte conseil en «construction sans obstacles» de Pro Infirmis Neu-

châtel, viendra présenter les enjeux de l'accessibilité dans le cadre de constructions neuves ou lors de rénovations. Cela en regard des normes cantonales et fédérales. Tandis qu'à Porrentruy, le chargé d'études en urbanisme, Jérémie Huber interviendra, c'est l'ingénieur communal Antoine Benacloche qui en fera de même à Neuchâtel, pour parler du cœur des villes et de l'importance de leur accessibilité à tous.

Planifier ses déplacements

Chef de projet pour Pro Infirmis, Marc Butticaçz présentera, pour sa part, une nouvelle manière de planifier ses déplacements avec un handicap. Cela, par le biais de plateformes numériques intégrant des données d'accessibilité.

«Un travail de Titan que la ville du Locle, notamment, est en phase de réaliser en élaborant des plans affichant les lieux publics abordables ou inaccessibles», relève Gigliola Favre, présidente du comité de Pro Infirmis Neuchâtel. Elle souligne que le nerf de la guerre reste, évidemment, l'argent.

«En juin prochain, lors de l'assemblée des délégués, nous allons demander à pouvoir disposer de plus de moyens.» Et d'expliquer: «L'Etat prend à sa charge le 20% du travail que nous effectuons. Mais dans le cas de l'aménagement de l'espace public, les moyens dont nous disposons (réd. l'organisation est essentiellement financée par des dons et les actions qu'elle met en place) ne nous permettent, par exemple, pas de vérifier si les man-



Des barrières architecturales peuvent entraver les déplacements des personnes à mobilité réduite.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

quements que nous avons répertoriés et signalés ont bien été comblés.» Gigliola Favre n'exclut cependant pas confier les tâches dont Pro Infirmis ne peut s'acquitter, faute de moyens, à une autre association – l'organisation coopère étroitement avec d'au-

tres entités œuvrant dans le domaine du handicap – voire même «créer une association dans cette perspective». Quoi qu'il en soit, des solutions sont recherchées pour permettre aux personnes handicapées de devoir renoncer à un minimum d'autonomie.

PORRENTUY Ce mercredi 18 avril dès 18h, à la salle du Séminaire, rue du Séminaire.

NEUCHÂTEL mercredi 25 avril dès 18h également, à la salle du Faubourg, fbg de l'Hôpital 65. Soirées traduites en langage des signes. Informations et inscriptions: www.galaproinfirmis.ch ou au 032 722 59 60.